



FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de révision 14-oct.-2016

Numéro de révision 2

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit F-204

Autres moyens d'identification

Code du produit 119797

N° ID/ONU 3266

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Nettoyant/Dégraissant.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant

Voir les informations de Distributeur.

Distributeur

Rochester Midland Corporation

155 Paragon Drive

Rochester, New York 14624 USA

Numéro d'appel d'urgence

téléphone d'urgence

INFOTRAC: 1-800-535-5053

OUTSIDE U.S.: +1-352-323-3500

CANUTEC: 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le règlement sur les produits dangereux WHMIS 2015.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Corrosifs pour les métaux	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

DANGER

Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut être corrosif pour les métaux

**Aspect** Bleu Clair**État physique** Liquide**Odeur** Odeur d'éther glycol-like.**Conseils de prudence - Prévention**

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Aucun renseignement disponible

Autres informations**Toxicité aiguë inconnue**

4.5 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

COMPOSITION DU PRODUIT	No. CAS	%	SECRET DE COMMERCE
Diethylene glycol butyl ether	112-34-5	1 - 10	*
Sodium metasilicate	6834-92-0	1 - 5	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS**Premiers soins****Conseils généraux**

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec la peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Inhalation EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Attention: L'utilisation de l'eau pulvérisée lors d'un incendie peut se avérer inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

MATIÈRES CORROSIVES. Éviter l'exposition au brouillard et les éclaboussures. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer pour contenir. Ramasser avec un matériau absorbant. Mettez dans un récipient approprié pour l'élimination.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Liquide alcalin. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas réutiliser le contenant. Mélanger seulement avec de l'eau. Lisez et suivez les instructions sur l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement. Craint le gel. Les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit, respecter les précautions FDS / étiquette même quand le récipient est vidé. Le contact avec certains sucres alimentaires peut libérer des quantités dangereuses de gaz de monoxyde de carbone dans des récipients fermés.

Matières incompatibles Neutralise les ingrédients actifs. Ne pas mélanger avec des matériaux acides.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle****Directives relatives à l'exposition
Contrôles techniques appropriés**

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE Ventilation mécanique et / ou local général que nécessaire pour respecter les limites d'exposition si la brume dans l'air. Douches. Douches oculaires.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection contre l'exposition.

Protection de la peau et du corps Des gants résistant aux produits chimiques sont recommandés pour minimiser le contact de la peau. Vêtements de protection appropriés au besoin pour éviter tout contact de la peau. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de ce produit pour déterminer le niveau des ÉPI requis qui est compatible avec l'utilisation sécuritaire de ce produit.

PROTECTION RESPIRATOIRE Normalement non nécessaire. Si des buées ou vapeurs dans l'air dépassent la limite d'exposition, utiliser NIOSH a approuvé le respirateur de vapeurs organiques.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide	Odeur	Odeur d'éther glycol-like.
Aspect	Bleu Clair	Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Couleur	Aucun renseignement disponible		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	12.5	
Point de fusion/Point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	100 °C / 212 °F	
Point d'éclair	-	Aucun jusqu'à l'ébullition.
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	

Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité	1.035 - 1.055
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
COV (EPA METH.24) (G / L):	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

CONDITIONS À ÉVITER

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles

Neutralise les ingrédients actifs. Ne pas mélanger avec des matériaux acides.

Produits de décomposition dangereux

Si évaporé à sec, comme dans un incendie, le produit peut brûler, libérant: Suie. Fumer. Monoxyde De Carbone. Oxydes de soufre.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
Inhalation	Provoque des brûlures.
Contact avec les yeux	Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.
Contact avec la peau	Provoque des brûlures.
Ingestion	Provoque des brûlures.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes	Aucun renseignement disponible.
------------------	---------------------------------

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation	Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue	4.5 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .	
ETAmél (orale)	9843 mg/kg
ETAmél (cutané)	30000 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

0.5 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Élimination des déchets	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser le contenant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DEPT. DES TRANSPORTS**

N° ID/ONU	3266
Nom officiel d'expédition	Liquide corrosif, de base, inorganique, NSA, (Sodium Silcate)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Désignation	5 litres (1,3 gallons) et moins peuvent être classées comme LTD. QTY.

TMD

N° ID/ONU	3266
Nom officiel d'expédition	Liquide corrosif, de base, inorganique, NSA, (Sodium Silcate)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Désignation	5 litres (1,3 gallons) et moins peuvent être classées comme LTD. QTY.

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS /	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
ENCS	Est conforme à (aux)
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlements fédéraux aux

États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger pour la santé aiguë	Oui
Danger pour la santé chroniques	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Risque de réaction dangereux	Oui

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations

des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS**NFPA**

Risques pour la santé 2

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Propriétés physiques et chimiques ALKALI

HMIS

Risques pour la santé 2

Inflammabilité 0

Dangers physiques 0

Protection individuelle C

Préparée par EH & S DÉPARTEMENT

Date de révision 14-oct.-2016

Note de révision

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

*** FIN DE SDS ***